

Gestion des ressources en eau en Bretagne

Éclairer les termes du débat

Mardi 16 janvier 2024, le Creseb a réuni des acteurs de l'eau, du monde agricole et associatif de la région et des chercheurs en sciences humaines et sociales pour échanger sur la gestion des ressources en eau et leur gouvernance, au regard des défis climatiques et environnementaux actuels en Bretagne. Organisée à l'hôtel Rennes Métropole, la journée a été riche en échanges, croisant les approches et les recherches disciplinaires de façon à ouvrir le débat et à dégager des pistes de réflexion pour une amélioration de la gouvernance actuelle.

« L'été 2022 est venu percuter l'idée que notre région était à l'abri des problèmes de gestion quantitative de l'eau, avec l'alerte sécheresse la plus sévère que nous ayons connue sur les quatre départements bretons », rappelle Delphine Alexandre, vice-présidente Santé, Eau et Biodiversité de la Région Bretagne, en introduction de la journée.

La sécheresse historique de 2022 et les chaleurs de 2023 sont venues remettre en question la gestion de la ressource, que ce soit pour la préservation des milieux aquatiques, la biodiversité ou ses usages anthropiques.

« Si nous ne sommes pas vigilants sur sa gestion, des conflits peuvent naître comme cela a été le cas à Sainte-Soline dans les Deux-Sèvres l'an dernier », complète Michel Demolder, co-président du Creseb et



David Blanchon, géographe, professeur des Universités, Paris Nanterre (CNRS). ©Creseb

président de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Vilaine.

Du cycle hydrologique au cycle hydro-social

Si les changements actuels interrogent la question de l'eau, il peut être judicieux de préciser les diverses facettes de sa définition.

« La communauté scientifique décompose l'eau des précipitations en deux fractions : la verte et la bleue. La première dite « verte » est celle qui retourne à l'atmosphère en s'évaporant directement ou en étant absorbée puis évapotranspirée par les plantes, elle est utile pour les écosystèmes et l'agriculture.

La deuxième, « l'eau bleue », est celle qui rejoint les nappes et les rivières, c'est souvent celle qui est comptabilisée puisqu'elle est exploitable pour nos usages : eau potable, irrigation, refroidissement d'infrastructures, etc. », présente David Blanchon, géographe et professeur des universités à Paris Nanterre. À celles-ci s'ajoutent les eaux grises,



Plus de 130 participants et 11 intervenants réunis dans l'hémicycle de Rennes Métropole. ©Creseb

usagées et réintégré aux cours d'eau après traitement.

Dans le contexte de raréfaction de la ressource, trois défis majeurs se posent : l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la production de nourriture et la préservation de l'environnement. « Il convient donc de ne pas dissocier les aspects quantitatif et qualitatif de l'eau », insiste le géographe.

La question de l'eau est d'ailleurs intrinsèquement liée à celles de l'alimentation et de l'énergie. L'eau alimente les cultures et participe à la production d'énergie. Les échanges de denrées alimentaires entraînent l'importation indirecte d'eau, dite virtuelle. Et l'énergie est nécessaire à l'agro-industrie et au transport de l'eau depuis sa source vers les centres de population.

Pour David Blanchon, « l'exploitation de l'eau est un miroir de nos sociétés », la gestion des grands bassins versants étant par exemple le reflet des relations de pouvoir sur un territoire.

Afin de repenser notre gestion de la

ressource au regard des défis actuels, le géographe propose le concept de « cycle hydro-social de l'eau ». Celui-ci considère que l'eau, en plus de sa nature physique, a aussi une réalité sociale car c'est un élément changeant selon les circonstances sociales et les particularités de l'espace. Et le territoire constitue le cadre où les politiques s'articulent pour la gestion et l'exploitation de cette ressource. « *Tout changement d'échelle est donc un acte politique important* », souligne David Blanchon.

Repenser l'articulation des acteurs

Une fois la ressource définie, se pose la question de sa gouvernance. « *Elle fait référence à l'ensemble des cadres d'action et des processus de prise de décision, de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions mis en œuvre à différentes échelles pour gérer les défis liés à l'eau et aux services associés, dans des contextes fragmentés et incertains* », définit Sophie Richard, ingénieure des Ponts, des Eaux et des Forêts, à AgroParisTech Montpellier. « *La gouvernance de l'eau résulte de 60 ans de controverses et de négociations qui ont abouti à un cadre relativement consensuel de gestion intégrée et territorialisée de l'eau, avec une politique, des moyens et des outils dédiés.* » Ainsi, la loi sur l'eau de 1964 a organisé sa gestion par bassin avec la création des agences de l'eau et des comités de bassin. Elle a également instauré le principe du « pollueur-payeur ».

Puis en 2000, la directive cadre sur l'eau (DCE) a fixé un cadre de gouvernance pour une gestion intégrée en Europe, en introduisant notamment des objectifs de bon état et de non-dégradation des eaux, couplés à des exigences économiques. En parallèle, un mouvement de décentralisation et de montée en puissance des collectivités locales en France a transféré des compétences aux échelons intercommunaux sur la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations (GEMAPI) et la gestion des services d'eau et d'assainissement. Mais face aux défis actuels, la politique de l'eau manque d'efficacité. En cause ? Une politique qui s'est écologisée mais avec des moyens qui se sont dilués. Elle s'est aussi complexifiée en raison de la multitude d'acteurs impliqués ainsi que de sa dépendance aux politiques sectorielles extérieures, telles que celles de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'énergie et de l'alimentation qui

ont des répercussions sur les résultats de la politique de l'eau en elle-même.

Dès lors, comment combiner actions à court terme et stratégies de long terme pour une gestion participative, solidaire et intégrée de la ressource ?

« *Pour cela, nous avons besoin d'un État plus stratège avec une vision nationale globale qui fixe les grandes orientations, articulées ensuite avec les échelons territoriaux. Les antagonismes doivent être pris en compte comme facteurs de changement pour permettre de déclencher des actions solidaires et les dérogations environnementales doivent être limitées. Quant aux échelles administratives et hydrographiques d'un territoire, elles doivent être articulées pour construire l'action publique à des niveaux adaptés en considérant les générations futures comme*

Sophie Richard,
ingénieure des
Ponts, des Eaux
et des Forêts,
AgroParisTech
Montpellier, UMR
G-Eau. ©Creseb



horizon de responsabilité. Enfin, il est nécessaire de rééquilibrer le rapport entre humains et nature ainsi que de réfléchir à des politiques qui mixent davantage démocratie représentative et participative », conclut Sophie Richard.

Comment dépasser la vision de l'eau comme ressource ?

L'eau traverse les milieux et participe à une multitude de représentations, de cultures et de paysages. Pour protéger ce bien précieux, la vision de l'eau comme simple ressource serait limitante. Trois scientifiques se proposent de la renouveler.

« *Lorsque la question de l'eau est abordée sous le prisme de la ressource, elle est définie dans nos sociétés occidentales au singulier comme une composante chimique, un objet séparé de nous, présente Jamie Linton, géographe à l'Université de Limoges. Or, cette approche conditionne notre raisonnement et notre rapport à elle.* »

Au regard des défis actuels, Jamie Linton avance qu'un changement culturel serait nécessaire. D'après lui, il faudrait sortir du prisme de l'ingénierie et du discours qui veut que la technologie va nous sauver. Il encourage chacun à « *chausser [ses] bottes pour aller sur le terrain* ».



Jamie Linton,
géographe,
Université de
Limoges, UMR
Geolab. ©Creseb

Il invite également les acteurs publics et les citoyens, à « *penser les eaux au pluriel* » et « *à y porter attention, en intégrant à la définition de l'eau la relation corporelle, culturelle et historique que nous avons avec celle-ci* ».

En somme, il convient de répondre à la question : qu'est-ce que l'eau pour nous ?

Bien commun ou commun naturel ?

C'est en réfléchissant à cette question que de nouvelles approches juridiques ont fait leur apparition. La DCE, publiée en 2000, précise que « *l'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger* ».

« *Aujourd'hui, deux approches sont proposées pour minorer les enjeux de propriété et d'accaparement de la ressource, expose Nathalie Hervé-Fournereau, juriste et spécialiste du droit de l'environnement à Rennes. La première est celle de bien commun dans laquelle l'eau est considérée comme une chose inappropriable par essence mais qui*

peut être dégradée par la consommation de chacun. Tandis que la seconde propose la définition de commun naturel, soit une entité regroupant l'ensemble des humains et non humains ainsi que leurs relations. » La juriste précise toutefois que ces deux approches ne sont pas stabilisées. En effet, pour l'instant, aucun consensus mondial n'a été établi pour la définition de l'eau comme bien commun.

Pour donner la possibilité à la nature de se défendre, le POLAU (pôle arts urbanisme, à la confluence de la création artistique et de l'aménagement des territoires) a initié en 2019 le Parlement de Loire. Cette démarche territoriale entre arts, sciences et droits de la nature interroge la possibilité pour le fleuve de s'exprimer et de défendre ses intérêts. « L'interrogation reste de savoir qui va représenter ces écosystèmes et comment va s'articuler l'action entre intérêts de court



Nathalie Hervé-Fournereau, juriste, CNRS- Université de Rennes, UMR lode. ©Creseb

et de long termes », complète la chercheuse. Pour elle, ce sont les initiatives populaires qui permettent de faire bouger les lignes, y compris dans le domaine du droit.

Favoriser une approche d'interdépendance

Enfin, Kevin Caillaud, chercheur à l'Inrae de Bordeaux, propose un éclairage à partir de l'étude des infrastructures d'eau potable. Ces dernières font appel à une diversité d'acteurs qui doivent répondre à des enjeux différents, parfois contradictoires. Ainsi, leurs défis peuvent être d'ordre technique et environnemental pour la production et la distribution d'eau potable, mais aussi politique pour la mise en place de projets de territoire ou encore socio-économique pour la gestion pratique des usages de l'eau.

Kevin Caillaud a ainsi identifié 6 façons qu'ont les acteurs de percevoir les enjeux autour de la gestion de l'eau potable. Ces registres sont écologique, technique, politique, gestionnaire, marchand et social. Et chacun d'entre eux est lié aux autres par des relations d'interdépendance. « Celles-ci se traduisent par des boucles de rétroaction ayant pour conséquence d'agir sur le positionnement des acteurs, et pour résultat de recomposer les enjeux, les rapports



Kevin Caillaud, sociologue, UR ETTIS - INRAE Bordeaux. ©Creseb

de force et les actions, conclut le sociologue. L'enfermement des acteurs dans une approche segmentée des problèmes empêche d'appréhender le secteur dans sa globalité et d'anticiper l'imbrication des différents éléments problématiques. »

En d'autres termes, il est impératif que les acteurs prennent en compte la totalité des enjeux pour améliorer la gestion de l'eau potable. Cette vision dite « holistique » favoriserait une meilleure compréhension des relations et des mécanismes qui viennent structurer le concept d'eau potable. « Elle facilite la révélation des dilemmes, des jeux d'acteurs, des systèmes d'opportunité et de contrainte auxquels sont confrontés les acteurs et qui les conduisent par conséquent à prendre des décisions qui sont en partie insatisfaisantes et discutables », révèle le sociologue.



Comment concilier sobriété des usages de l'eau et développement ?

Les territoires sont désormais confrontés à une équation complexe : se développer dans un contexte de ressources finies et en raréfaction. Trois intervenant.e.s repensent la notion de sobriété.

Selon Barbara Nicoloso, directrice de l'association Virage Énergie, un des préalables est de poser le constat que « nous vivons dans une société d'ébriété, dépendante de l'exploitation des ressources naturelles, qui vient aujourd'hui buter sur les limites planétaires avec des répercussions environnementales et sociales importantes ».

Définir la sobriété

Face aux enjeux de disponibilité et de renouvelabilité de la ressource en eau, Barbara Nicoloso définit la sobriété comme « une démarche qui vise à satisfaire nos besoins fondamentaux tout en ayant une réflexion sur nos consommations de ressources naturelles non renouvelables ». Cela nécessite de nous interroger sur nos modes de vie, sur la façon dont nous satisfaisons nos besoins, et plus collectivement, sur le fonctionnement de nos sociétés. Cette posture dépasse les ambitions actuelles en termes d'économies d'eau affichées par les politiques nationales et infra. Pour Marie Pettenati, hydrogéologue et géochimiste au BRGM, « nos besoins doivent être réinterrogés au regard du nexus eau, énergie et alimentation. La connaissance scientifique a un rôle à jouer sur la compréhension des socio-hydrosystèmes et des enjeux. »



Barbara Nicoloso, directrice de l'association Virage Énergie. ©Creseb

La notion de sobriété doit être considérée comme « le rééquilibrage entre ceux qui ont trop et ceux qui n'ont pas assez pour lutter contre les inégalités et la précarité », ajoute Barbara Nicoloso.

« La sobriété est un concept socio-centré qui se définit aujourd'hui comme une affaire de comportement ou d'usage, explique Thierry Ménissier, professeur de philosophie, à l'Université de Grenoble. Pour être socialement acceptable, la sobriété doit reposer sur l'imputation juste des responsabilités. »

Par ailleurs, le concept de sobriété devrait être repensé. En effet, « il concerne aujourd'hui ce qui relève des ressources naturelles non consommées, précise Thierry Ménissier. Cela reste très insuffisant au vu des défis à relever, mais aussi au vu de la révolution

culturelle, spirituelle, éthique qui doit être engagée pour enclencher la transition écologique. »

Rôle de l'innovation

Aujourd'hui, l'innovation est au cœur des réflexions pour réduire notre pression sur les ressources. « Le champ de l'innovation incrémentale investie par le BRGM est une des solutions pour accompagner les transitions, explique Marie Pettenati.



Marie Pettenati, hydrogéologue et géochimiste, BRGM. ©Creseb

L'objectif est de se baser sur la recherche scientifique passée pour implémenter des solutions d'adaptation au changement climatique auprès des acteurs économiques ». Dans le secteur de la gestion intégrée des ressources en eau, l'innovation numérique est un levier essentiel pour favoriser le partage et l'interopérabilité des données entre acteurs, et avoir une meilleure connaissance et compréhension du fonctionnement de nos systèmes naturels. Le développement d'outils d'aide à la décision, de modélisation, de prévision à plus ou moins longs termes doit également permettre de gérer et d'anticiper la disponibilité des ressources.

« Sur des solutions plus techniques, il existe aujourd'hui une demande d'accélération de la REUT en France, précise Marie Pettenati. En termes de stockage, les solutions de recharge maîtrisée d'aquifère permettent de réhabiliter d'un point de vue quantitatif et qualitatif des nappes d'eau souterraine dégradées. ». Pour autant, ces solutions techniques sont très énergivores, coûteuses, et peuvent être à l'origine d'effet rebond. La question de la maladaptation est centrale dans les

Atlas socioculturels des rivières bretonnes

À l'occasion de cette journée, la Région et l'association Eau et Rivières de Bretagne ont présenté leur démarche expérimentale visant à valoriser les cours d'eau et les rivières à travers la création d'atlas socioculturels des rivières bretonnes.

Cette exposition présente, sous forme de fresques et de schémas, les rapports entretenus entre les habitants d'un territoire et ses cours d'eau. Des témoignages, recueillis auprès des citoyennes et des citoyens, ont mis en évidence une culture bretonne où le lien à l'eau est prédominant. Mettre en valeur ces attachements permet de proposer une lecture sensible des rivières et des territoires.

« Les mémoires rurales collectées ne sont pas si lointaines et doivent nous servir à retrouver des gestes, des connaissances de nos territoires pour nous réapproprier cette question de l'eau », indique Aurélie Besenval, chargée de mission Eau et Culture à Eau et Rivières de Bretagne. Cette démarche favorise le rapprochement entre les humains et la nature mais aussi entre les citoyens et les acteurs politiques de l'eau.

réflexions autour de la transition écologique. C'est pourquoi Marie Pettenati insiste sur le fait que « ces solutions techniques doivent être élaborées dans un objectif de sobriété, d'analyse du besoin et de rééquilibrage de la ressource et des milieux. »

Il faut également rester vigilant quant aux confusions entre solutions de substitution et sobriété. « En aucun cas les solutions de substitution doivent remplacer la sobriété ou engendrer des possibilités de nouvelles consommations », précise Jean Placines, directeur de l'AELB.

Marie Pettenati souligne qu'il ne faut pas opposer innovation et transition écologique. « Il existe aujourd'hui un panier de solutions pour s'adapter aux effets du changement climatique. Il n'y aura pas d'effet rebond ni de maladaptation si on reste dans une approche systémique et interdisciplinaire. »

Des innovations plus radicales en termes de changement de paradigmes doivent également être déployées. C'est notamment le cas des technologies low-cost comme les solutions fondées sur la nature qui se basent sur une amélioration ou une restauration du fonctionnement des écosystèmes.

Pour autant, le terme d'innovation fait référence au progrès et alimente une représentation industrielle, organisationnelle et technologique du monde. Selon Thierry Menissier « depuis quelques années, les impératifs ne sont plus ceux de la croissance à tout prix et



Thierry Menissier, professeur de philosophie «sciences humaines et innovation», Grenoble-IAE, Université Grenoble Alpes. ©DR

il est nécessaire de rehumaniser la question de l'innovation». Il propose de « requalifier les choses à partir de la notion d'ex-novation, à savoir l'innovation vertueuse, responsable, soutenable qui intègre la question de l'éthique des technologies, du numérique et de l'IA ».

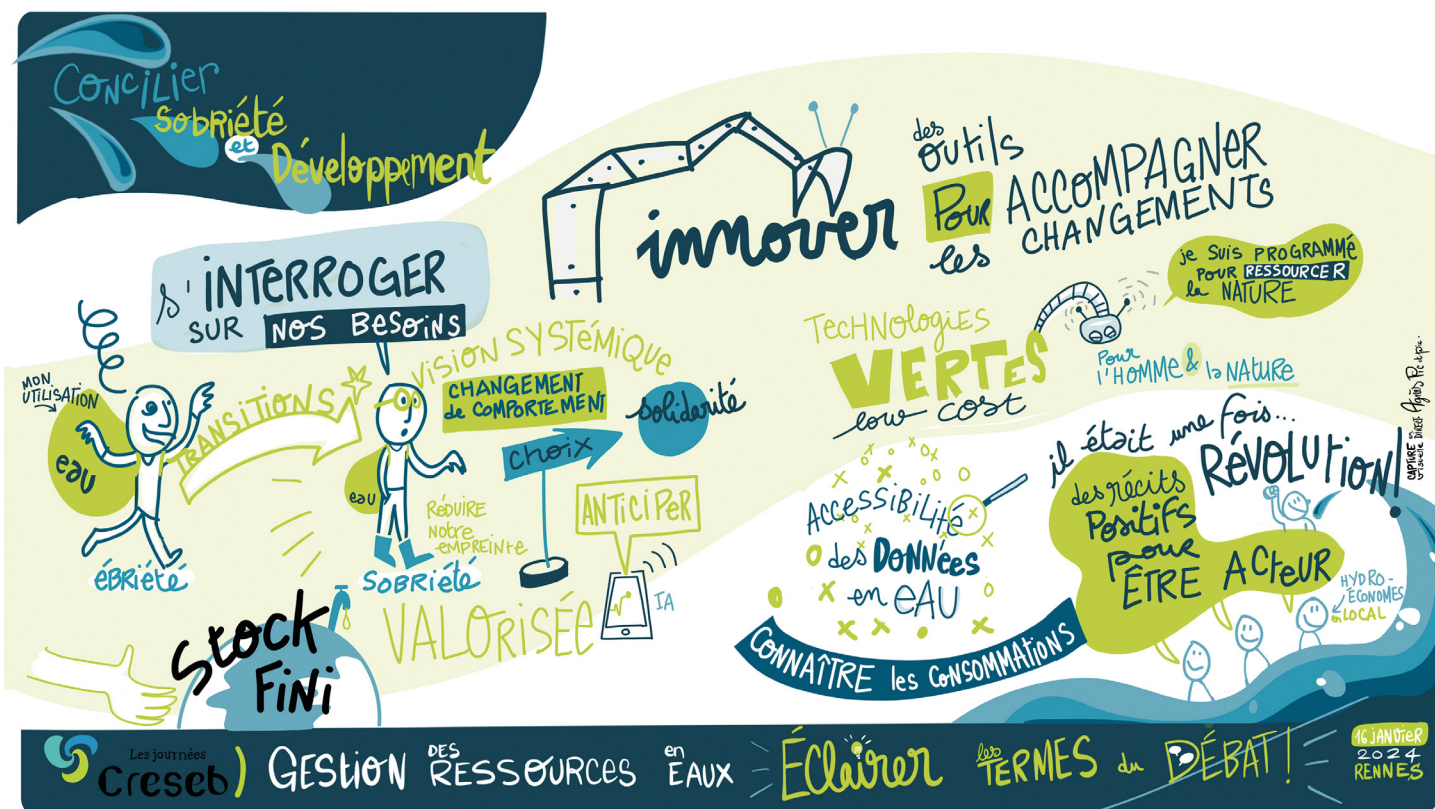
Une question politique

La sobriété, et les ex-novations qu'elle soutient, nous oblige à redéfinir notre modèle de société et de croissance. « Des choix difficiles, des renoncements, des réorientations devront être engagés pour pouvoir s'adapter durablement au changement climatique », affirme Barbara Nicoloso.

Mettre en œuvre la sobriété nécessite de considérer les spécificités territoriales, de construire des formes de coopération, de partage et de solidarité inter et extra territoriales. Dans ce cadre, les enjeux d'anticipation, de démocratie et de justice

sociale sont essentielles. « Il est indispensable de redéfinir au travers d'un consensus démocratique éclairé, des valeurs et des vertus communes pour sortir de l'utilitarisme dominant, explique Thierry Menissier. Ce consensus doit être mené dans de nouveaux forums, à la bonne échelle. » La sobriété est une question éminemment politique, qui implique une réinvention de la démocratie.

Afin de mobiliser largement autour de ces notions de sobriété et de transition écologique, il est nécessaire d'écrire un récit collectif mobilisateur et positif. Le bureau des temps à la métropole de Rennes, l'expérimentation de toilettes sèches à Concarneau ou encore l'obligation imposée à Véolia par la métropole Lille d'économiser l'équivalent d'une année de consommation en eau, sont des démarches locales porteuses de sens. Pour Thierry Menissier « les éthiques environnementales permettent de considérer le caractère de très grande alternative, d'altérité radicale. Depuis notre point de vue occidental, le pas de côté à faire pour réinterroger notre héritage culturel ouvre des perspectives vertigineuses ». Se pose de nouveau la question de la révolution culturelle et spirituelle déjà évoquée dans la table ronde précédente. Et Thierry Menissier de s'enquérir, un brin provocateur : « Sommes-nous condamnés à redevenir pré-modernes ? »



Quelles évolutions pour une gouvernance de l'eau plus efficace ?

La gestion territorialisée de la ressource s'est accompagnée d'un renforcement des espaces de concertation aux différents échelons de décision. La reconnaissance de la diversité d'acteurs et de leurs perceptions est essentielle pour aboutir à une vision partagée et rendre légitimes les mesures prises pour atteindre des objectifs communs. Un sénateur et deux chercheuses ont présenté leurs points de vue.

Pour répondre à la problématique de l'articulation des niveaux de responsabilité au sein des échelons locaux, régionaux et nationaux, une mission d'information sur la gestion durable de l'eau a été créée en février 2023 au Sénat. « *Son rôle a été d'identifier les failles et les incohérences de la politique publique de l'eau menée en France et de proposer des solutions pour faire face au défi de la gestion partagée et durable d'une ressource plus rare et précieuse* », présente Hervé Gillé, sénateur de la Gironde et rapporteur de la mission.

Sobriété et engagement des acteurs

Cette mission préconise l'adoption de recommandations visant à renforcer la capacité de notre modèle de gestion de l'eau à répondre aux défis hydriques, à anticiper avec les acteurs de terrain les bouleversements induits par le changement climatique et à réguler les conflits d'usage.

« *Une politique de l'eau efficace passe par un renforcement de la gouvernance*, poursuit Hervé Gillé. *La mission recommande de l'organiser autour de deux grands principes : la sobriété hydrique ainsi que la recherche de contrats d'engagements réciproques entre acteurs par bassin et sous-bassin. Elle propose de conforter la place du comité national de l'eau en lui donnant des missions d'expertise propre et de médiation ; de développer la fonction de médiation des comités de bassin ; de poursuivre la création de*

Hervé Gillé,
sénateur de la
Gironde,
rapporteur de la
mission
d'information du
Sénat sur la
gestion durable de
l'eau. ©DR



commissions locales de l'eau en leur permettant l'adoption de SAGE de préfiguration dotés d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs contraignants. » Solidarité et sobriété sont perçus comme les maîtres-mots pour répondre à l'enjeu du maintien d'une mémoire collective de l'eau.

Articuler les politiques territoriales et les politiques de l'eau

Mais toute la difficulté est d'articuler les politiques territoriales avec celle de l'eau. « *En ce qui concerne les collectivités, des propositions ont été faites comme la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme (SRADDET et SCOT) soumis à avis des comités de bassin et des CLE*, retrace Hervé Gillé. *Il faut, en effet, penser l'accueil des populations en fonction des ressources disponibles. Un SCOT a donc toute sa place dans l'élaboration d'une stratégie de gestion de la ressource en eau à l'échelle d'un territoire.* »

Le sénateur illustre ses propos avec l'exemple de l'eau pluviale : « *Pendant un certain temps, nous avons canalisé l'eau pluviale pour la rejeter directement dans la mer. Maintenant il faut une gestion stratégique, qui prend en compte la restitution de l'eau aux zones humides et son infiltration. D'où son inscription dans les plans locaux d'urbanisme* ».

Mais comment faire en cas de désaccord ? « *Il est probable que les conflits d'usage, comme celui observé à Sainte-Soline, soient amenés à se multiplier à l'échelle des bassins, ce qui interroge l'échelle à laquelle doit être pensée la médiation. Il pourrait être judicieux de disposer d'un État plus stratège avec une vision nationale globale pour fixer de grandes orientations qui soient ensuite appliquées aux échelons territoriaux* », avance Hervé Gillé.



Magalie Bourblanc,
chercheuse en
sciences
politiques, CIRAD
Montpellier, UMR
G-Eau. ©Creseb

Concilier eau et agriculture

Quid de la question agricole ? « *Jusqu'au milieu des années 2010, les politiques agricoles étaient majoritairement sous la tutelle des politiques de l'eau, notamment en période de crise*, explique Magalie Bourblanc, chercheuse en sciences politiques au CIRAD à Montpellier. *Depuis le rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) publié en 2017, la situation a évolué et tend même à s'inverser.* »

Ainsi, dans son rapport, ce Conseil demandait une refondation et un recentrage autour des usages stratégiques agricoles et économiques ainsi qu'un changement de gouvernance afin de réduire l'importance accordée aux comités de bassins et aux agences de l'eau. Cette prise de position n'était pas partagée par le Ministère de l'écologie.

« *Pour tenter de trouver un accord, les ministères de l'écologie et de l'agriculture ont mis en place le Varenne de l'eau et du changement climatique en mai 2021*, poursuit la chercheuse. *Dans les faits, celui-ci a été un échec puisqu'il a exacerbé les clivages entre monde agricole, associations de protection de la nature et collectivités.* »

Aujourd'hui, la conflictualité autour de la gestion quantitative liée à l'irrigation mène vers la crainte, pour les associations environnementales, de la relance d'une politique de l'offre avec des solutions technologiques (bassines). « *Pour éviter d'aller vers une impasse, il est important de discuter la gestion quantitative de l'eau dans des instances multi-acteurs et conjointement, sans créer des instances selon les usages de l'eau* », insiste Magalie Bourblanc.

Créer les conditions de la négociation

De fait, les divergences de points de vue rendent difficile l'application de toute décision. Des instances de concertation ont été organisées. Mais Véronique Van Tilbeurgh, enseignante-chercheure en sociologie à l'Université Rennes 2, les estime insuffisantes. « Dans ce type d'instance, chacune des parties prenantes est amenée à prendre position mais à aucun moment, il ne leur est demandé de baisser leurs exigences pour arriver à des arrangements satisfaisant au mieux l'ensemble des parties », explique-t-elle. Ce qui fait l'essence même de la négociation.

Pour la chercheuse, l'une des solutions est donc d'introduire de véritables processus de négociation dans les prises de décisions. « Elle est essentielle pour rassembler les acteurs autour d'une même table et définir ensemble 'un commun' », précise-t-elle.

Seulement, la négociation ne fait pas partie de la culture française. Pour encourager son adoption, les jeux sérieux peuvent être de véritables outils de médiation appliqués aux conditions particulières de chaque bassin versant. Ils permettent ainsi de reconstruire le socio-hydro-système et de modifier le cadre de pensée des participants. « Tout part du terrain. Mis en

situation, chaque acteur peut exprimer sa vision sur la gestion de l'eau sous le prisme de son propre lieu de vie et d'action. Il est alors amené, à se demander par exemple, si les non humains font partie des entités avec lesquels il partage la ressource », décrit Véronique Van Tilbeurgh. Une fois les liens entre acteurs établis, de nouvelles règles peuvent émerger. « Avec ces mises en situation, il est ainsi possible de borner l'économie par les ressources naturelles et le cadre de vie souhaité », déclare la chercheuse.

Quid d'un grand débat démocratique ?

Cette table ronde a notamment fait réagir Ludovic Brossard, conseiller municipal de la ville de Rennes sur le « dysfonctionnement » de notre démocratie, en considérant que ce sont moins de négociateurs ou de médiateurs dont nous avons besoin mais plutôt « d'un débat démocratique pour identifier et prioriser ce qui est essentiel à nos sociétés. Or ce débat a été confisqué aux citoyens. » Véronique Van Tilbeurgh rappelle toutefois que les désaccords font partie du processus démocratique et « qu'à partir du moment où les acteurs se mettent d'accord sur un point d'arrivée, il est possible de les faire discuter autour d'une même table ». La négociation n'est pas un rapport de force avec une sortie

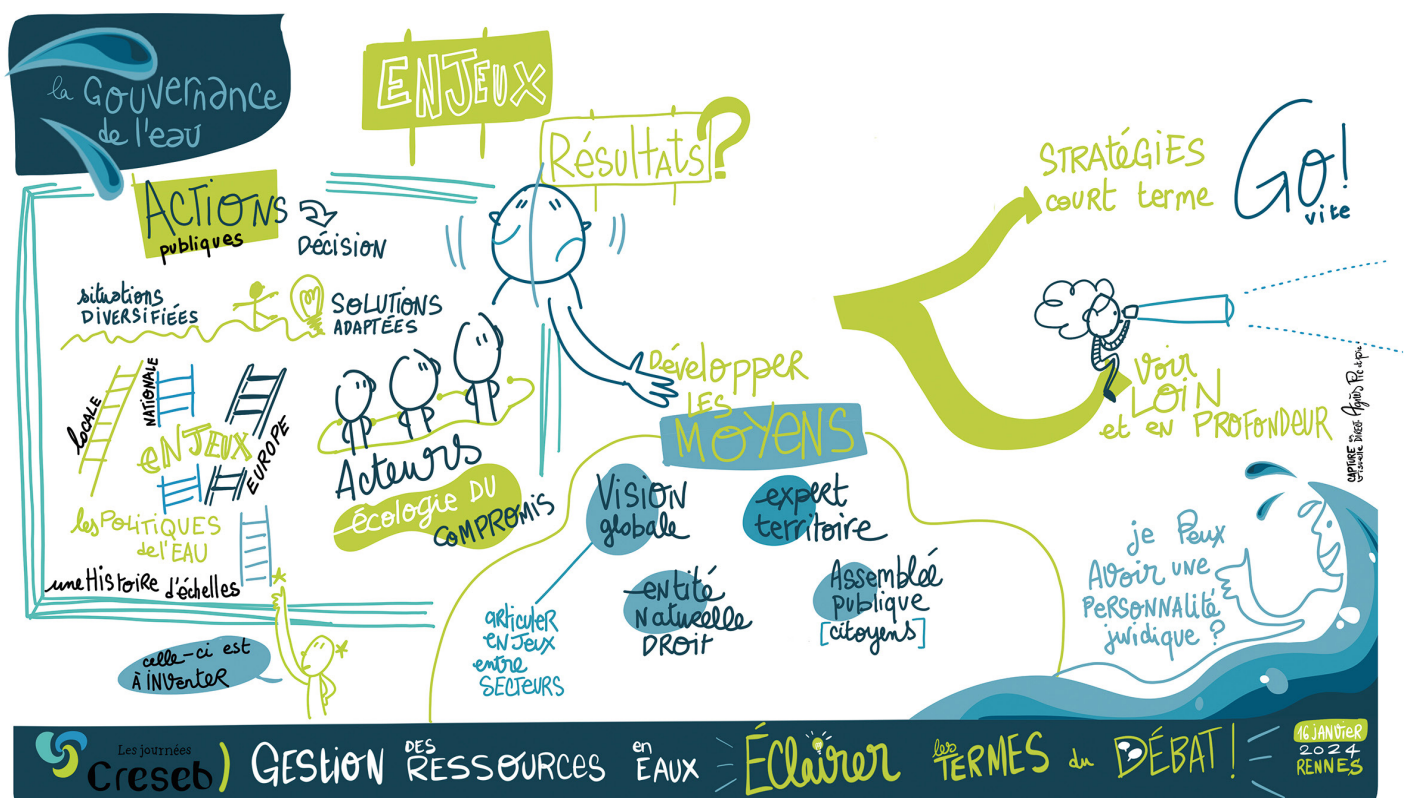


Véronique Van Tilbeurgh, sociologue, Université Rennes 2, UMR ESO. ©Creseb

gagnant-perdant. Elle doit, au contraire, viser à ce que chacun soit gagnant autour d'un intérêt commun défini et accepté ensemble. Pour être efficace, la négociation doit débiter bien en amont d'un désaccord afin de ne pas « laisser le conflit s'enfermer, sinon il n'y aura pas de résolution sans rapport de force ».

« Les enjeux autour de l'eau sont complexes et nécessitent des investissements, des efforts importants pour un débat éclairé. Il est donc nécessaire de s'accorder du temps », complète Magalie Bourblanc.

« Nous observons en effet une remise en question de la démocratie, dite représentative, par les adhérents dans nos instances de gouvernance. Les enjeux complexes doivent donc nous inciter à réinventer nos modes de participation pour que chacun s'y retrouve », conclut Hervé Gillé.



En savoir plus

Synthèse de connaissances, restitution de journées d'échanges, état d'avancement de projets scientifiques, ressources documentaires, veille scientifique et technique... Retrouvez toutes les informations relatives aux travaux et missions du Creseb sur le site internet.

WWW.CRESEB.FR



Retrouvez l'ensemble des exposés et des échanges dans l'article dédié à la journée, avec les replays et différentes ressources complémentaires.

QUOI DE NEUF ?

Abonnez-vous à notre Newsletter afin de rester informé sur l'avancée des travaux du Creseb et sur les parutions et actualités dans le domaine de l'eau.

RESTEZ CONNECTÉ

 Creseb_Bretagne  @Creseb  Creseb



283 avenue du Général-Patton
CS 21101 - 35711 RENNES Cedex 7

Cellule d'animation du Creseb
Courriel : creseb@bretagne.bzh - Tél. : 02.99.27.11.62

Romain PANSARD
Coordinateur
Elodie BARDON et Josette LAUNAY
Chargées du transfert scientifique

Stéphanie Cauvin
Assistante projet
Flavie le Noan
Intégratrice web - alternance

Responsables de publication :
Gérard Gruau et Michel Demolder,
co-présidents du Creseb
Rédaction : Marie Hilary, journaliste ; Creseb
Maquette / Photos : Creseb, ©Facilitation
graphique Agnès PAYRAUDEAU – PIC&PIC
– Licence CC-BY-SA
Ce bulletin est réalisé grâce au concours
financier de la Région Bretagne